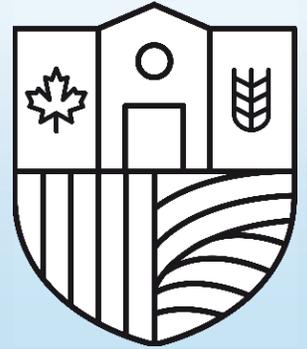


Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

JUIN 2021 - numéro 367



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h
et - 13 h à 17 h
Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : À venir

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : À venir

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Responsable des loisirs, poste vacant

Jean-François Boileau, directeur des

infrastructures et de l'aménagement

Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: 1-800-567-9372

Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit

sept jours par semaine.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Prochain versement de taxes

La date butoir pour votre prochain versement de taxes est le 29 juin 2021.

Prochaine séance du conseil municipal

5 juillet 2021, 20 h, salle du conseil de la mairie au 21, rue Principale. OUVERTE AU PUBLIC maximum de 12 personnes, masque obligatoire.

Congés fériés / Mairie fermée

24 juin et le 2 juillet 2021

Fermeture pour les vacances estivales

Mairie : du 19 juillet au 30 juillet 2021
inclusivement

Bibliothèque : du 19 juillet au 2 août 2021
inclusivement

PERMIS

Permis de brûlage – Gratuit et obligatoire

Composez le 1800-567-9372

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Fêtes gourmandes de Lanaudière : 11 au 15 août
2021 : www.fetesgourmandes.ca

La Galopade : 29 août 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MOT DU MAIRE	3
CHRONIQUE MUNICIPALE	4-15
ÉLECTIONS	16
CHRONIQUE RÉGIONALE	17
TRANSPORT.....	18-19
CHRONIQUE PRÉVENTION	20-21
FÊTE NATIONALE.....	22-23
LA GALOPADE.....	24
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	25-30
CHRONIQUE DU PATRIMOINE	31-35
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	36
CLUB FADQQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	37-38
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU	39-42
MAISON DES JEUNES	43
CALENDRIER DES COLLECTES.....	44



Mairie fermée

***Dans le cadre de la formation «Habiletés de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.***

La direction

Bonne Fête des Pères

À l'occasion de cette journée de la fête des Pères, pensons à prendre le temps d'exprimer à ceux-ci notre gratitude pour toutes les bonnes choses que nous procurent leur amour et leur grande sagesse.



Pêche

Suite aux recommandations de la santé publique et la non-émission des permis de pêche par le Ministère de la Faune à nos jeunes, nous avons dû annuler cette activité. La municipalité de Saint-Esprit a tout de même procédé à l'ensemencement de truites dans la rivière grâce aux sommes déjà budgétées dans le budget 2021. Je vous invite donc à aller pêcher avec vos enfants. Bonne pêche à tous!

Prévention sur nos routes

Bientôt l'école sera terminée pour nos jeunes élèves. Donc, plus d'achalandage sur nos routes, dans notre village, à vélo, en groupe et à pied durant cette période. Automobilistes soyez plus prudents et vigilants envers nos jeunes, aînés, cyclistes et respectez les limites de vitesse, les arrêts obligatoires et la signalisation. Prudence et respect.

Félicitations

Félicitations à Mme Diane Lamarre responsable de la bibliothèque municipale Alice-Parizeau pour sa récente nomination comme présidente du conseil d'administration du réseau des bibliothèques CQLM (Réseau des bibliothèques du centre du Québec de Lanaudière et de la Mauricie).

Bravo, Diane, pour ton nouveau défi à relever!

Attention, attention!

Prendre le temps de lire attentivement le communiqué « Augmentation de la consommation d'eau potable ».

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Esprit'.



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit
AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 655-2021

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 26 avril 2021, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 655-2021

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #364 POUR PERMETTRE UNIQUEMENT DES HABITATIONS UNIFAMILIALES, BIFAMILIALES ET TRIFAMILIALES DANS LA ZONE CH-11

Ce règlement entre en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC de Montcalm, soit le 27 mai 2021, et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Esprit, le 28 mai 2021

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

SUIVI SÉANCE DU CONSEIL DU 7 JUIN 2021

Lors de la séance du 7 juin dernier, le conseil municipal a adopté la résolution 2021-06-179 (Résolution intérimaire).

Considérant que la municipalité de Saint-Esprit entame son processus de révision du plan d'urbanisme et de remplacement de ses règlements de zonage et de lotissement;

Considérant que l'ouverture de rues sur le territoire de la municipalité de Saint-Esprit risque de compromettre les nouvelles orientations et normes de développement;

Considérant que le conseil municipal peut adopter une résolution de contrôle intérimaire en vertu de l'article 112 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) pour la période nécessaire à la révision du plan d'urbanisme et à l'adoption de la nouvelle réglementation.

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Cardin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER une résolution de contrôle intérimaire visant à interdire l'ouverture de nouvelle rue, incluant le prolongement d'une rue existante, sur l'ensemble de son territoire.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT **FÉLICITATIONS**

La municipalité de Saint-Esprit souhaite féliciter Mme Diane Lamarre, responsable de la bibliothèque pour sa nomination au conseil d'administration à titre de Présidente pour le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec de Lanaudière et de la Mauricie.

Toutes nos félicitations Mme Lamarre, nous savons à l'avance que vous ferez un excellent travail pour ce poste de présidente!



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

BUDGET PARTICIPATIF

Au mois de mars 2021, la municipalité avait demandé à la population de faire parvenir diverses idées pour la réalisation de projets afin d'améliorer le milieu, et ce, par le biais d'un budget participatif citoyen d'un montant de 25 000 \$.

C'est maintenant le temps de vous dévoiler les trois (3) projets retenus :

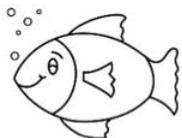
- Rehaussement du parc des optimistes incluant la réhabilitation du mobilier urbain derrière l'église afin d'y tenir des cinémas plein air et autres évènements ;
- Bonification du parc de la Rivière incluant l'amélioration de l'aire de pêche près du terrain de baseball (émondage) afin de recevoir piqueuqueurs, cyclistes et marcheurs et l'ajout d'un quai ;
- Mise en valeur du pont du village (été/fleur - hiver/lumière).

Vous pouvez dès maintenant aller voter pour le projet qui vous semble le plus intéressant ! Le sondage s'adresse uniquement aux citoyens et citoyennes de Saint-Esprit.

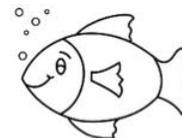
Pour voter : <https://www.saint-esprit.ca/municipalite/decouvrir/actualites/sondage-projets-budget-participatif>

Si toutefois vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez nous téléphoner au 450 831-2114 pour nous faire part de votre vote!

Restez à l'affut pour le dévoilement du projet retenu! Nous avons bien hâte de voir un de vos projets se concrétiser!



ENSEMENCEMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-ESPRIT



La municipalité a récemment effectué l'ensemencement de la rivière Saint-Esprit!
Vous pourrez donc pêcher de la truite mouchetée.

JOURNÉE DE LA PÊCHE

En raison de la pandémie, le Ministère a annulé les activités du Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau pour la saison estivale ainsi que celles associées au programme Pêche en herbe durant la Fête de la pêche.

La municipalité de Saint-Esprit a tout de même effectué l'ensemencement de truites dans la rivière Saint-Esprit malgré l'annulation du programme.

Une belle activité de plein air pour les familles et une belle occasion de s'initier à cette activité, en formule libre, puisqu'il sera possible, dans le respect de la réglementation de pêcher cet été.

MERCI À NOS PARTENAIRES :

BélangerSauvé

ISOLATION
MAJEAU et frère
RBQ 2963-2387-70



VILLEMAIRE
PNEUS ET MÉCANIQUE

.Coderre et fils
le centre de rénovation de la région



AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Saint-Esprit, le 11 juin 2021 – La municipalité de Saint-Esprit désire faire le point sur la problématique actuelle au niveau de la consommation d'eau potable et de la couleur de celle-ci et partager les actions en cours et à venir.

Selon les informations disponibles, il y a une forte augmentation de la consommation d'eau potable effectuée par les usagers actuels du réseau depuis près de 2 ans. Nous pouvons relier ces événements à l'arrivée soudaine du télétravail et aux nombreux projets d'aménagement de cours extérieures. Monsieur Michel Brisson, maire, indique : « *Le fait que plusieurs sont à la maison 7 jours semaine dû à la pandémie de la COVID-19, l'impact sur la consommation est proportionnel également* ». En effet, les ménages spiritois consomment près du double d'eau potable pour une même adresse qu'en 2019. Ce phénomène est répertorié ailleurs au Québec également. Beaucoup de municipalités manquent même d'eau potable (ouvrage de captage/puits). À Saint-Esprit, ce n'est pas le cas, la problématique est à un autre niveau, soit au niveau du système de traitement (filtration).

Il y a trois équipements importants au niveau d'une usine de filtration comme la nôtre, soit : les puits qui captent l'eau de la nappe phréatique, les filtres qui traitent l'eau pompée et la réserve d'eau potable. Madame Caroline Aubertin, directrice générale, mentionne que : « *De jour, depuis plusieurs mois, la consommation d'eau potable excède ce que nous pouvons filtrer. Même si nous avons de l'eau dans les puits et de la place dans la réserve, celle-ci diminue à vue d'œil de jour pour se rendre à des niveaux parfois inquiétants le soir venu. De plus, le débit de nuit (faible consommation d'eau), qui ne dure que quelques heures, ne permet pas à la réserve de se remplir complètement pour partir la journée avec une réserve pleine. Donc, au bout de quelques jours, la livraison d'eau potable traitée s'impose.* »

Les investissements - usine de filtration d'eau potable : De plus, des projets de construction résidentielle ou commerciale sont en cours de réalisation. Plusieurs d'entre eux étaient connus de la municipalité et c'est pour cette raison que le conseil municipal a prévu à son programme triennal d'immobilisation 2021-2023 des investissements à l'usine de filtration de l'ordre de 100 000 \$ en 2021 et de 1 000 000 \$ en 2022. Pour financer cette dernière, une demande sera déposée dans le programme d'aide financière Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) en 2022 afin d'obtenir un octroi de 800 000 \$. Le processus de réalisation de travaux d'envergure est un long processus. La municipalité est consciente de l'état du dossier et travaille activement à régler la problématique à long terme.

Il est à noter que le réseau d'eau potable ne dessert pas l'usine Olymel contrairement à l'information qui circule via les médias sociaux. Les plus grands consommateurs connectés au réseau sont certaines fermes d'élevage ou maraîchère.

L'équipe municipale met en œuvre différents éléments depuis la fin de 2020 pour augmenter la capacité de traitement de l'usine de filtration d'eau potable et pour régler la problématique d'eau brouillée. En ce sens, une étude des besoins actuels et futurs est en cours de réalisation. La modélisation du réseau est aussi en cours de finalisation pour prendre en compte les nouvelles constructions en cours et à venir. Suite à ces analyses, les plans et devis seront confectionnés pour les travaux d'envergure prévus.

Été 2021 : La météo sera particulièrement chaude et sèche cet été. Des interdictions d'arrosage et d'usage non essentiel de l'eau seront momentanément en vigueur sur le territoire. Nous demandons aux citoyens de Saint-Esprit utilisateurs du réseau d'eau potable leur précieuse collaboration afin de limiter l'usage non essentiel de l'eau potable, particulièrement en période de canicule. Monsieur Claude Gosselin, conseiller responsable de ce dossier mentionne que : *« Nous surveillerons de près tout au long de l'été les niveaux de la réserve à l'usine de pair avec notre fournisseur de services NORDIKeau inc. et nous veillerons à importer de l'eau par citerne de l'Eau-Thentique Transport inc. afin d'assurer un niveau à la réserve adéquat pour être en mesure d'intervenir en cas d'incendie entre autres. L'utilisation de l'eau sera un grand débat de société dans les prochaines années, et pas seulement dans notre région. Soyons responsables dans notre consommation. »*

Les jeux d'eau – parc Benny : La municipalité a pris la décision d'ouvrir les jeux d'eau pour les jeunes de l'école Dominique-Savio. Monsieur Maxime Villemare mentionne : *« À partir de la semaine prochaine, nous avons pris la décision d'ouvrir les jeux d'eau aux jeunes de l'école primaire qui n'ont pas accès à l'air conditionné, les locaux n'étant pas adaptés pour de telles chaleurs, nous voulons prioriser l'ouverture des jeux d'eau et convenir de plages horaires avec la direction de l'école et les enseignants pour donner ce service tant attendu. Il en va de la santé de nos enfants. »*

Merci de votre collaboration.

ARROSAGE

Le beau temps est enfin arrivé et c'est le moment de vous faire un petit rappel sur les périodes d'arrosage faisant usage de l'eau du système d'aqueduc.

Bon, la période d'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles est permise de 20 h à 23 h les jours suivants :

- Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Les systèmes d'arrosage automatiques, quant à eux, ont la permission d'arroser uniquement de 6 h à 8 h aux mêmes jours que ceux mentionnés précédemment.



Aussi, s'il vous prenait l'envie de faire la plantation de nouveaux arbres, arbustes, aménagement paysager et même une nouvelle pelouse flambant neuve, il vous sera permis d'arroser tous les jours aux heures prévues du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, MAIS il vous faudra, au préalable, un permis à cet effet qui sera valide pour 15 jours au maximum.

Ce délai comprend le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

Voilà on a fait le tour du jardin!

Herbe à puce – Savoir bien l'identifier pour vous permettre de l'éviter!

L'herbe à puce peut être buissonnante, rampante ou grimpante. C'est une plante vivace envahissante qui prolifère près des bois, des routes et des cours d'eau. On peut reconnaître l'herbe à puce par ses feuilles lustrées comptant chacune trois folioles et des nervures marquées. Durant les mois de juin et juillet, cette plante produit des petites fleurs blanchâtres à verdâtres.



La sève de la plante contient de l'urushiol, allergène causant l'inflammation de la peau et présent dans toutes les parties de la plante excepté le pollen. Lorsque la plante est endommagée, elle libère cette substance. Les individus touchés ressentent les symptômes de 24 à 48 heures suite au contact de la plante. Dans la plupart des cas, ils se résorbent en 7 à 10 jours.

Herbe à poux – Sans danger?

Annuelle se multipliant sur le bord des routes et des terrains vacants. On la reconnaît par son feuillage découpé et dentelé, semblable à celui d'une carotte.



Cette plante estivale est très répandue dans la province et est considérée comme une mauvaise herbe.

Malgré son contact avec la peau inoffensif, lorsqu'elle produit son pollen, vers la mi-juillet, elle provoque des réactions allergiques chez beaucoup de Québécois. La meilleure façon de réduire les risques d'allergies est d'arracher complètement la plante ou tout simplement de la tondre avant sa floraison.

JOURNÉE VERTE DU 22 MAI DERNIER

La municipalité souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la Journée verte et à la collecte de RDD de Saint-Esprit.



Un merci particulier aux différents partenaires ainsi qu'aux bénévoles :

- Familiprix
- Le comité « Le collectif Esprit Vert » de Saint-Esprit
- La municipalité de Saint-Roch Ouest
- La Shop à légumes
- La maison des jeunes de Saint-Esprit, Valérie Martel et Lysanne Coutu
- M. Marc-André Avoine, directeur du service des transports MRC Montcalm.

Barbecue : mode d'emploi

mai 2019



- Nettoyez-le régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue?

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité!

- Installez votre barbecue à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



PROJET PISTES CYCLABLES

Bonne nouvelle! Le concept de la phase 1 du projet des sentiers et pistes cyclables débutera TRÈS bientôt!

La municipalité est très heureuse de vous présenter la première phase! Nous débuterons par la mise en place d'un tracé de pistes cyclables dans tous le village afin de sécuriser et boucler un réseau. Le parcours sera sur une longueur de 3.5 km pour la phase 1. Il y aura la sécurisation d'intersections ainsi que la modification au niveau de certains trottoirs et bordures. Le déploiement de cette phase sécurisera les intersections suivantes :

- 4^e Avenue et rue Principale;
- Rue Principale et rue Montcalm;
- Kiosque postal;
- Rue de l'Auberge et rue Principale;
- Rue Principale et l'entrée du CPE/Cœur du village;
- Rue des Écoles et rue Principale.

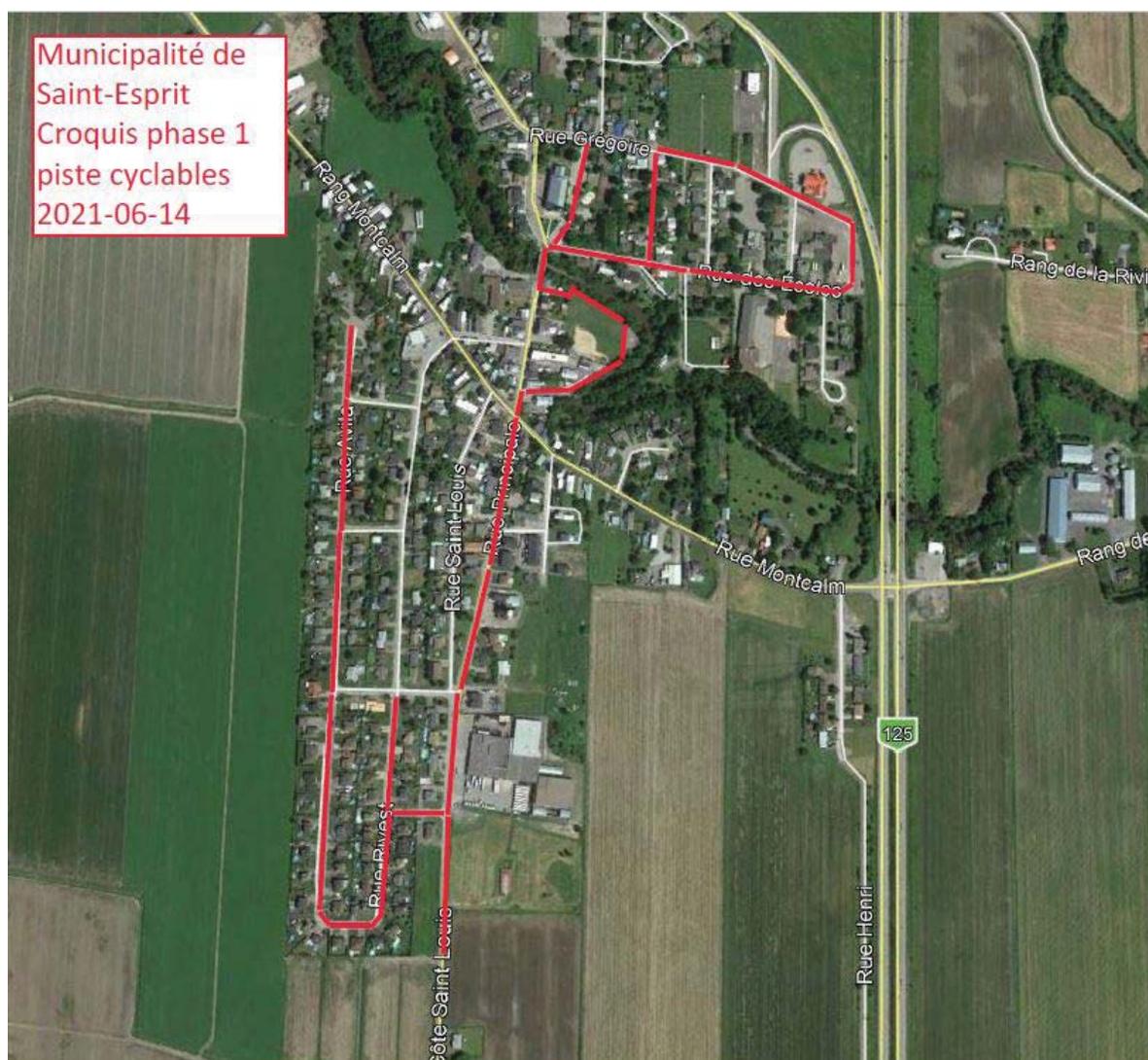
Il y aura également deux (2) traverses piétonnières avec marquages permanents afin de tester le produit sur la longévité!

La rue des Écoles deviendra un sens unique et une zone de débarcadère sera mise en place pour les autobus scolaires ce qui sera très bénéfique à la sécurité des élèves de l'école. De plus, une voie complète sera réservée aux utilisateurs de la piste cyclable.

En effet, d'autres phases suivront dans les prochaines années. D'ailleurs, plusieurs demandes d'aides financières sont en cours à ce sujet, et ce pour diminuer la charge fiscale.

Nous sommes plus qu'excités de débiter ce projet qui sera profitable à l'ensemble de la population!

Allez go, à vos vélos!



PÉTANQUE

La belle température est de retour! Pourquoi ne pas terminer votre journée par une rencontre amicale à la pétanque. (Aucune compétition).

L'invitation est pour toutes catégories d'âge. Il suffit d'avoir l'équipement nécessaire. Aucun frais d'inscription. Vous n'avez pas d'engagement. Mais votre présence est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'activité.

Les équipes sont faites par tirage au sort tous les soirs. Rendez-vous au terrain vers **18 h 45** pour débiter à **19 h**. Rencontre tous les soirs **du lundi au vendredi**, si nous avons suffisamment de participants et que la température le permet.

AU MOMENT D'ÉCRIRE CES LIGNES: PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE ET DISTANCIATION DE 2 MÈTRES.

La municipalité a aménagé deux terrains supplémentaires cette année. Donc, nous pouvons respecter les consignes sans problèmes et accueillir un plus grand nombre de participants.

Vous êtes intéressé, vous avez besoin d'information supplémentaire.

Contactez-moi.

Francine Héту

450-839-6708

ÉLECTION 2021 7 novembre



Je m'informe

Lors des prochaines élections générales municipales, vous serez invité à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité.

Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de votre milieu. Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors des prochaines élections pour occuper l'un des postes d'élu ou encore inviter quelqu'un à le faire?

<https://presentezvous.gouv.qc.ca/je-minforme/>

Je pose ma candidature

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

<https://presentezvous.gouv.qc.ca/je-pose-ma-candidature/>

Je vote

Lors des élections municipales générales, les citoyennes et les citoyens de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité. Saisissez l'occasion et votez pour les personnes qui répondent le mieux à vos besoins et à votre vision du développement de votre communauté.

<https://presentezvous.gouv.qc.ca/je-vote/>

Faites votre choix, c'est votre droit!



La MRC de Montcalm lance une grande consultation sur

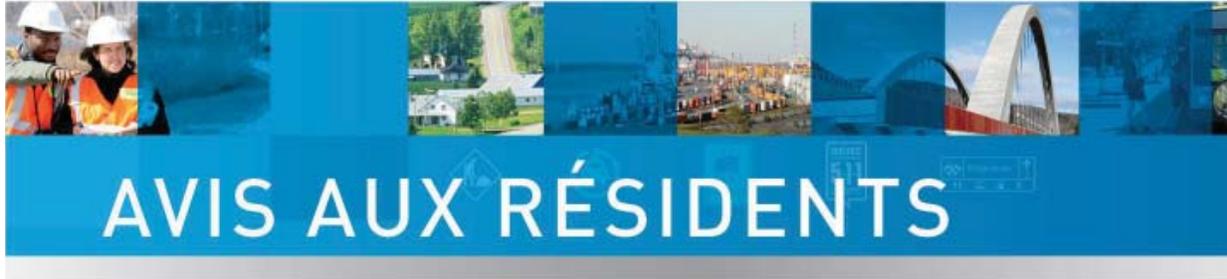
LA QUALITÉ DE VIE DANS MONTCALM.

Les citoyens et citoyennes sont invités à répondre à un questionnaire en ligne, disponible au <https://citoyen.mrcmontcalm.com>, jusqu'au 30 juin.

Les résultats permettront de mieux cerner les besoins des Montcalmois et permettront de mettre en œuvre des solutions durables afin que tous puissent améliorer leurs conditions de vie.

Faites partie du changement et partagez-nous vos idées!

En plus de contribuer à une démarche importante pour votre milieu, 4 paniers cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun seront tirés parmi les répondants.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 125 ET CONTOURNEMENT DE SAINTE-JULIENNE

Études à réaliser en préparation au projet

Le ministère des Transports doit procéder à certaines activités sur le terrain, dans le cadre du projet de réaménagement de la route 125 et du contournement de Sainte-Julienne, dont les inventaires archéologiques ainsi que les relevés environnementaux. Cette démarche est en cours et se poursuivra au cours de l'été.

Le projet global, annoncé en septembre 2020, consiste à la construction d'une route nationale dans le prolongement de l'autoroute 25 ainsi que le réaménagement de la route 125 dans le secteur de Sainte-Julienne. Ces travaux seront réalisés sur une longueur approximative de 11 km et seront divisés en trois lots :

Phase 1

- Lot 1 – Travaux visant à améliorer la sécurité et la fluidité dans le secteur urbain de Sainte-Julienne (2 km).
- Lot 2 – Contournement de Sainte-Julienne par la construction d'une route nationale à quatre voies (deux voies par direction) à partir du rang du Cordon (route 346) jusqu'au raccordement sur la route 125, au nord du périmètre urbain (2 km).

Phase 2

- Lot 3 – Construction d'une route nationale à quatre voies, deux voies par direction, dans le prolongement de l'autoroute 25, de la route 158 à Saint-Esprit jusqu'au rang du Cordon (route 346) à Sainte-Julienne (7 km).

La réalisation des travaux est prévue commencer en 2022.

Étape de la préparation du projet

Lors de la planification d'un projet routier, qui nécessite des travaux d'excavation, le Ministère réalise une évaluation du potentiel archéologique du site. Pour ce faire, il dresse un inventaire dans les limites du projet planifié afin d'attester la présence ou non de biens archéologiques. Cette activité consiste à une inspection visuelle des terrains et, dans certains cas, à un échantillonnage du sol. Il s'agit d'une intervention incontournable à laquelle le Ministère doit se soumettre dans le respect de la Loi sur le patrimoine culturel.



Le Ministère effectue des extractions de sol (sondages) à des endroits désignés aux abords de la route projetée. Ces interventions n'occasionnent aucune entrave à la circulation. Les lieux inventoriés sont aussitôt remis en état une fois le travail terminé.

À titre d'information, voici la liste de toutes les activités que le Ministère prévoit réaliser :

- Inventaires archéologiques (printemps 2021)
- Inventaires environnementaux (printemps-été 2021)
- Visite terrain pour déterminer les besoins géotechniques (été 2021)
- Visites terrain des concepteurs (printemps-été 2021)
- Relevés d'arpentage (printemps-été 2021)

Bien que le Ministère possède certains accès pour se déplacer dans le corridor ciblé, il est possible que les équipes aient à circuler sur des terrains privés. Dans ce cas, les propriétaires seront avisés.

Le Ministère s'engage à travailler en collaboration avec la Municipalité afin d'informer les résidents des différentes étapes de ce projet au fur et à mesure du cheminement d'un projet routier.

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, consultez quebec511.info ou composez le 511.



CONSEILS DE PRÉVENTION : VÉHICULES HORS ROUTE

La Sûreté du Québec désire rappeler les lois et règlements en vigueur aux utilisateurs de véhicules hors route.

Les policiers désirent assurer la sécurité de tous les usagers pour éviter que des randonnées se terminent de façon tragique. Ils appliqueront les lois et règlements du Code criminel, du Code de la sécurité routière et de la Loi sur les véhicules hors route, et ce, sur les chemins publics, dans les sentiers récréotouristiques ainsi que sur les terres du domaine de l'État.

La Sûreté du Québec désire sensibiliser la population en rappelant quelques règles importantes :

- Tout conducteur de véhicule hors route doit être âgé d'au moins 16 ans. À défaut, l'amende est de 450 \$.
- Tout conducteur de véhicule hors route âgé de 16 ans ou 17 ans doit obligatoirement être titulaire d'un certificat d'aptitudes délivré par la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ). À défaut, l'amende est de 450 \$.
- Tout utilisateur d'un véhicule hors route qui traverse un chemin public doit avoir un permis de conduire valide. À défaut, l'amende est de 300 \$.
- Une personne qui est en autorité sur un mineur et qui tolère qu'il conduise un véhicule hors route est passible d'une amende de 450 \$.
- Il est interdit de circuler sur un chemin public en véhicule hors route. Le conducteur est passible d'une amende de 350 \$.
- Tout conducteur de motoquad (4 roues), muni d'un siège d'appoint ajouté, sur lequel prend place un passager, doit être âgé d'au moins 18 ans et détenir un certificat d'aptitude (ne s'applique seulement qu'en sentier de la fédération). À défaut, l'amende est de 375 \$.
- Toute personne prenant place sur une motoquad en mouvement doit être assise à une place pour passager. À défaut, l'amende est de 350 \$.
- Tout conducteur d'un autoquad (côte à côte) doit être âgé d'au moins 18 ans. À défaut, l'amende est de 100 \$.
- Un conducteur de véhicule tout-terrain (motos, motoquads et autoquads), qui circule sans casque conforme est passible d'une amende de 150 \$.



Avoir en sa possession les documents du droit de passage annuel en sentiers est obligatoire. Ne pas avoir ce droit d'accès, vous expose à amende de 350 \$ ainsi qu'à une expulsion et à la possibilité de remorquage du véhicule. De plus, les agents de sentiers peuvent exiger l'achat sur le champ l'achat au cout de 500 \$ de ce droit de passage (au lieu d'au coût de 307 \$).

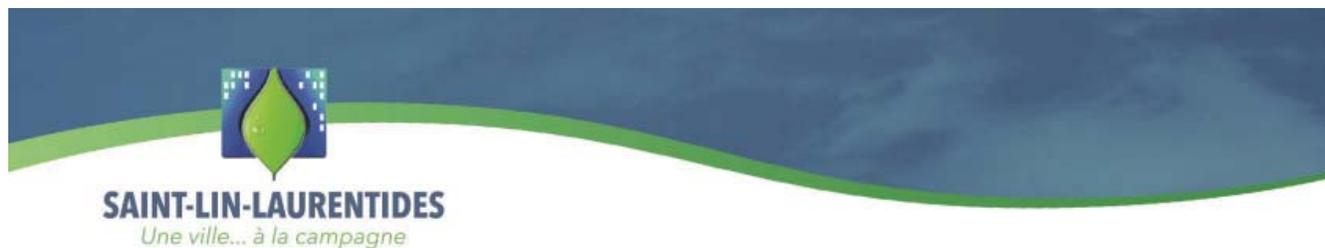
Sachez qu'il y a des frais additionnels à toutes les amendes lors de l'émission de constats d'infractions.

De plus, les policiers interviendront s'ils constatent des infractions reliées à des comportements négligents, tels que la conduite imprudente, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue, la vitesse, l'inattention et le non-respect de la signalisation, notamment lors de la circulation aux croisements des chemins publics.

Sachez qu'il est obligatoire de détenir une assurance responsabilité civile sur tous les véhicules hors route.

Pour plus d'information et pour connaître les endroits où peuvent circuler les VTT, la Sûreté du Québec invite le public à visiter le site Internet de la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ) au www.fqcq.qc.ca ou sur le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au www.saaq.gouv.qc.ca.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région de l'Outaouais – Laurentides
819 779-6228
www.sq.gouv.qc.ca



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SAINT-LIN-LAURENTIDES ACCUEILLE MARC DUPRÉ POUR LA FÊTE NATIONALE

Saint-Lin-Laurentides, le 28 mai 2021 – La Fête nationale régionale aura lieu à Saint-Lin-Laurentides cette année, et c'est Marc Dupré qui offrira aux saint-linois et aux lanaudois le traditionnel spectacle du 23 juin à compter de 20 h 45, dans une formule adaptée à la situation sanitaire.

PLUSIEURS MODES DE DIFFUSION

Dans l'impossibilité de planifier un spectacle de la Fête nationale devant public, le comité organisateur a fait preuve de créativité et a organisé un événement virtuel, diffusé de trois façons :

- Sur Internet, sur les pages Facebook de la Ville et de la Société nationale des québécois de Lanaudière;
- À la radio, sur les ondes de CFNJ 99.1 FM;
- En mode ciné-parc, sur écran géant, sur cinq sites répartis sur le territoire.

La musique de Marc Dupré pourra ainsi résonner aux quatre coins de Saint-Lin-Laurentides et d'un bout à l'autre de Lanaudière.

« Pour cette année bien particulière, la créativité de notre comité organisateur nous permet de vous offrir une formule unique pour célébrer le Québec ensemble. Que vous soyez à la maison, sur le bord d'un feu de camp ou sur l'un de nos sites, c'est la musique de Marc Dupré qui nous réunira pour qu'ensemble, saint-linois, montcalmois et lanaudois, nous puissions, comme l'indique le slogan de la Fête nationale, vivre le Québec tissé serré! », a exprimé le maire de Saint-Lin-Laurentides, Patrick Massé.

LE MODE CINÉ-PARC, SUR INSCRIPTION

Les sites ciblés pour la diffusion du spectacle sur écrans géants sont le Centre de formation professionnel de Montcalm, le parc Robert Simard, la Salle L'Opale, le terrain de l'école du Ruisseau et le parc Jade-Chayer-Côté. Les places y sont très limitées, pour des raisons sanitaires et de sécurité. Les inscriptions sont donc obligatoires, et seront prises selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour plus d'informations ou pour l'inscription à l'événement sur l'un des sites de ciné-parc, visitez le www.saint-lin-laurentides.com/fetenationale.

FÊTE NATIONALE



SAINT-LIN-LAURENTIDES
Une ville... à la campagne

-30-

Informations : Élixa-Ann Sourdif
Directrice adjointe aux communications événementielles et à la vie associative
450 439-3130, poste 7276
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

MARC DUPRÉ

LE 23 JUIN, DÈS 20 H 45

Vivre le Québec
Tissé serré

Ciné-parc Diffusion virtuelle Radio

SAINT-LIN-LAURENTIDES.COM

En partenariat avec:
Québec Hydro Québec Gouvernement national des Québécoises et Québécois 100 QUÉBECOR Comité de la fête nationale Montcalm SNO Lanaudière CFNJ 99.1

900, 12e Avenue, Saint-Lin-Laurentides QC J5M 2W2 T. 450 439-3130 F. 450 439-1525 C. info@saint-lin-laurentides.com saint-lin-laurentides.com

Notre héritage Notre avenir

Juin 2021, page 23

1808 - 2008 et après...

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.



LA GALOPADE

La 17^e édition de La Galopade aura lieu
le dimanche 29 août prochain.

Trois (3) courses sont présentement prévues en raison des consignes
sanitaires en vigueur. De plus amples informations, selon les
développements, vous seront transmises prochainement!

- 1 km
- 5 km
- 10 km

La période d'inscription se fera d'ici peu!
Restez à l'affut en consultant le site Internet :

<https://lagalopade.ca/>

AIDE-MÉMOIRE



670, rue Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Contactez nos spécialistes
pour un service adapté à vos besoins!

1 800 781-8111

ebiqc.com

MATIÈRES ORGANIQUES



CONSEILS UTILES :

LES SACS ACCEPTÉS

- **Idéalement aucun sac :** Déposez les matières directement dans les bacs bruns
- **Sacs en papier :** Tous les types de sacs en papier sont compostables et sont acceptés
- **Les sacs portant la mention ET le logo «compostable»**

POUR LIMITER LES ODEURS

- Évitez de placer le bac au soleil.
- Enveloppez les viandes et les restes de table dans un sac en papier ou dans un journal.
- Recouvrez les résidus de cuisine (humides) avec des matières sèches (feuilles mortes, papier journal, etc.).
- Tondez votre gazon une ou deux journées avant la collecte ou laissez-le sécher avant de le mettre dans le bac. Mieux encore, laissez l'herbe coupée au sol, c'est un excellent engrais naturel.
- Rincez le bac avec de l'eau et du savon doux ou une solution d'eau et de vinaigre.
- Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans votre bac brun.

PROBLÈME DE GEL EN HIVER

Voici quelques trucs pour éviter que les matières collent au bac à cause du gel :

- Déposez un morceau de carton ou un journal au fond du bac.
- Évitez de déposer des liquides dans le bac brun.
- Si le problème persiste, utilisez un grand sac en papier pour les résidus de jardin à l'intérieur du bac, dans lequel vous déposerez vos matières compostables.

Informations sur les matières organiques
et vente de bacs roulants : 1 800 781-8111

ACCEPTÉ

Fleurs et plantes
Gazon, foin et paille
Feuilles d'arbres séchées et aiguilles
de conifères
Sciure et copeaux de bois



RÉSIDUS DE JARDIN

REFUSÉ

Mauvaises herbes
montées en graine
ou rampantes
Bois, bûches et arbustes



ACCEPTÉ

Tout aliment cru ou cuit
Fruits, légumes et leurs pelures
Produits laitiers solides (fromage, yogourt, etc.)
Viandes, volailles, poissons et fruits de mer
Matières grasses
Produits congelés, pains et pâtes alimentaires
Riz et céréales
Gâteaux, pâtisseries, tartes et muffins
Café moulu et filtre, sachets de thé, tisane et infusion
Nourriture d'animaux domestiques
Coquilles d'œuf, de noix et écales d'arachides
Bonbons
Aliments périmés



Items en papier ou cartons souillés par des matières alimentaires (serviettes de table, assiettes en carton, boîte de livraison de pizza ou de poulet, etc.)



DÉCHETS DE TABLE ET DE PRÉPARATION DES ALIMENTS RETIRÉS DE LEUR EMBALLAGE

AUTRES SUBSTANCES

REFUSE

Os
Produits laitiers (liquides)
Coquilles d'huîtres et moules



Cendre de bois
Chaux
Briquettes de barbecue
Excréments (chat, chien, humain – peuvent contenir des pathogènes)
Poussières d'aspirateur
Matériaux contaminés par des pesticides
Boîte de repas pour emporter non-triée
Cheveux et poils d'animaux
Produits dangereux (RDD, bois traité)
Mouchoir

AIDE-MÉMOIRE

COLLECTE SÉLECTIVE



CONSEILS UTILES :

- Rincer les contenants en utilisant un minimum d'eau pour éviter les odeurs.
- Prendre soin de plier et de défaire les boîtes de carton pour maximiser l'espace.
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants.
- Ne jamais mettre de Résidus Domestiques Dangereux R.D.D. (ex. : peintures, piles, huiles usées, solvants, contenants de propane, acide, etc.).
- Les sacs opaques noirs, verts, oranges et blancs ne sont pas acceptés pour y mettre la récupération.
- Les matériaux de construction, branches de bois, vélos, petits appareils électroménagers (grille-pain), etc. ne doivent pas se retrouver dans votre bac bleu. Par contre, ces articles peuvent être acheminés à votre éco-centre (si les installations le permettent).
- Séparer les divers types d'emballage d'un même produit (ex. : retirer le plastique de la boîte de céréales).
- Faire un sac de sacs en rassemblant vos pellicules et sacs de plastique dans un sac transparent.

**Informations sur les matières recyclables
et vente de bacs roulants :**

1 800 781-8111

ACCEPTÉ

Boîtes et emballages de carton
(céréales, œuf, etc.)

Journaux, circulaires, revues,
feuilles, enveloppes et sacs de
papier

Livres et annuaires téléphoniques

Cartons de lait et de jus

Contenants aseptiques
(Tetra Pack)



PAPIER ET CARTON

Tous les pots et les bouteilles
de verre, peu importe la couleur
ou le format



VERRE

REFUSÉ

Couches, mouchoirs
et essuie-tout

Enveloppes à bulles

Papier carbone et photographies

Papiers et cartons souillés



Vaisselle, contenants en pyrex,
en porcelaine ou en cristal

Miroir

Verre plat (vitre de fenêtre)

Ampoules électriques, tubes
fluorescents et lumières de Noël.



ACCEPTÉ

Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et de produits d'entretien portant un de ces symboles :



Bouchons et couvercles

Sacs et pellicules plastiques (regrouper les sacs dans un sac en plastique transparent)



PLASTIQUE

Contenants et papier d'aluminium (assiettes, plats, etc.)

Bouteilles et canettes d'aluminium

Boîtes de conserve, bouchons et couvercles



MÉTAL

REFUSÉ

Contenants de styromousse
Jouets pour enfants en plastique
Assiettes et ustensiles en plastique
Briquets et rasoirs jetables
Contenants de RDD
Boyaux d'arrosage
Toiles et accessoires de piscine
Mobilier d'intérieur ou de jardin
Caoutchouc
CD, DVD et cassettes
Cartables
Seringues
Vêtements
Tous les plastiques n° 6



Batteries d'auto et piles domestiques
Pièces d'auto (freins, etc.)
Petits appareils électroménagers
Aérosols (RDD)
Emballages métallisés (emballages de sacs de croustilles, de tablettes de chocolat, de barres tendres, etc.)
Pots de peinture, de solvant, etc. (RDD)

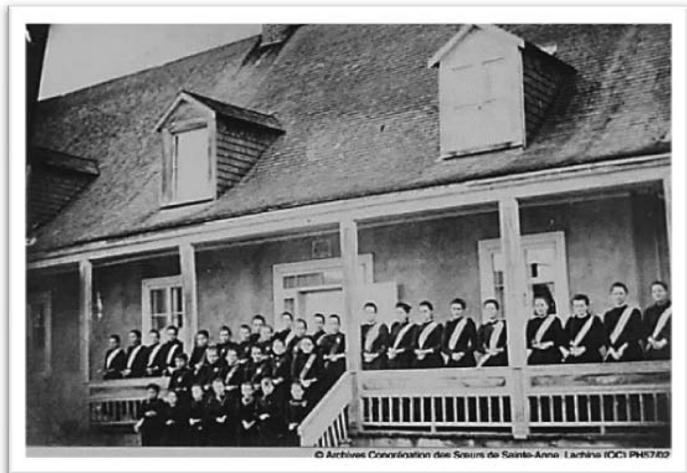


Chronique du patrimoine No-2021-6

Pascal Rochon – Guillaume Collin :

patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D'Hier à aujourd'hui et Un brin d'histoire



D'Hier à aujourd'hui – Le couvent : 66
Principale

Les sœurs de Sainte-Anne s'installent dans un premier couvent en 1876. Ce dernier se présente comme une maison de pierres et comporte une annexe en bois qui sert de salle de récréation.



Un deuxième couvent est construit en 1894 qui servira à l'éducation des filles. Ce bâtiment de trois étages, doté d'un toit français et d'un clocheton sera utilisé par les sœurs jusqu'en 1970.



Le couvent sera démoli en 1980 pour faire place à l'Office d'habitation de Saint-Esprit.

Un agrandissement est réalisé en 2018 pour le RPA «Le cœur du village».



Un brin d'histoire

Errata : La référence bibliographique suivante est erronée depuis la première capsule : THUOT, Jean-René. « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et al. Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. Il faut lire à la place: THUOT, Jean-René. « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 ». Denis RACINE et al., dir. *Saint-Esprit, 1808-2008*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2008, p. 19-45.

Les années 1820 à 1841 : Une période de changements

Une paroisse qui se démarque

Au début des années 1820, Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit est désormais un endroit qui témoigne son indépendance face aux paroisses avoisinantes. En effet, la venue du premier curé en 1819, soit le curé Périnault facilite l'accès aux services religieux¹. De plus, la construction d'un premier moulin à farine sur le territoire de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit, vers 1819², n'oblige plus la mouture des grains dans les paroisses limitrophes³. Au plan artistique, il y a la décoration intérieure de l'église, laquelle a débuté en 1820 par Joseph Pépin de Saint-Vincent-de-Paul^{4 5}.

Une paroisse et son désir d'instruction publique

Depuis 1801, des tentatives sont entreprises au Bas-Canada pour instruire la jeunesse. Par contre, ce n'est qu'en 1829 que le premier système scolaire efficient est créé, soit les écoles de Syndics⁶. Il s'implante rapidement à Saint-Esprit. Un acteur de premier plan dans ce dossier sur l'instruction est le nouveau curé Charles-François Caron arrivé dans la paroisse en 1827⁷. Il est le président de l'assemblée des syndics scolaires même si le rôle du clergé dans la gestion des écoles élémentaires est laissé aux laïcs depuis 1829⁸. Une maison d'école au village (située près de l'église) ouvre à cette époque. Hélas, le nouveau curé Bellenger note en 1836 que la jeunesse peine à s'instruire⁹, le « ...rejet, en mai 1836, de la loi sur les écoles élémentaires [de 1829]¹⁰ » n'aide pas. Pour clore le sujet de l'instruction dans la période étudiée, la maison d'école au village est désormais entretenue à même les fonds de la Fabrique dès 1841¹¹.

Portrait de la paroisse de Saint-Esprit au début des années 1830

S'il est un sujet peu connu aujourd'hui, c'est bien celui de la genèse du village de Saint-Esprit. Tout de même, la présence en 1831 de gens de métier, commerçants ou journaliers près de l'église laisse sous-entendre la présence d'un petit noyau villageois. Le recensement de 1831 montre qu'il y a 1889 habitants¹² dans la paroisse de Saint-Esprit laquelle fut érigée canoniquement en 1830¹³. Quant aux maisons,

il y en a 319 habitées, 10 inhabitées et 7 en construction¹⁴. Les terres occupées par les cultivateurs se chiffrent à environ 13 500 arpents¹⁵, et « ...un peu plus de 9600 [arpents] sont déclarés comme cultivés¹⁶ ». Au niveau de l'instruction, deux écoles élémentaires sont présentes sur le territoire¹⁷. Trois auberges sont à la disposition des habitants sur le territoire de Saint-Esprit¹⁸. En ce qui a trait aux principales industries, il y a deux moulins mus par l'eau, soit un à scier (depuis 1797) et un à moudre (vers 1819)¹⁹.

Saint-Esprit et les Rébellions des Patriotes de 1837-1838

Depuis 1827, le parti Patriote gagne la sympathie de plusieurs Canadiens au Bas-Canada²⁰. Lorsqu'éclatent les rébellions en novembre 1837, les paroisses de Saint-Esprit, de Saint-Roch-de-l'Achigan et de Saint-Lin sont alors des lieux sympathiques à la cause des Patriotes²¹. Le notaire Louis Jannot à Saint-Esprit est considéré comme un « ...agitateur...²² » par le curé Bellenger²³. Fort de tout cela, un nombre élevé de paroissiens est favorable aux idées des rebelles. Par contre, trois éléments vont progressivement instaurer un climat de neutralité face aux événements. En octobre 1837, un mandement rédigé par Monseigneur Lartigue est envoyé dans toutes les paroisses du Bas-Canada celui-ci met en garde la population des dangers de la fièvre patriotique²⁴. En décembre 1837, des nouvelles négatives concernant les défaites des Patriotes démoralisent plusieurs sympathisants à Saint-Esprit²⁵. Durant la même période, le gouverneur du Bas-Canada fait passer dans la population une requête de soumission à la reine Victoria, cela afin de maîtriser le flot révolutionnaire²⁶. Au final, la ferveur rebelle a donc diminué, mais certains habitants de Saint-Esprit demeurent récalcitrants. En exemple, un habitant de Saint-Esprit se leva de son banc d'église lors d'un office religieux en s'exclamant « ...non, je ne la signerai pas [la requête de soumission à la reine Victoria] ...²⁷ ».

Vers les années 1840: Entre traditions et modernité

Depuis 1835, la paroisse est officiellement reconnue civilement²⁸. Elle se nomme alors paroisse de Saint-Esprit, et ce, depuis 1829²⁹. En 1838, l'appellation Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit est complètement abandonnée³⁰. À l'aube des années 1840, le Bas-Canada est mal en point, l'économie ne s'est pas améliorée et la situation politique ne prend pas le tournant espéré par les Patriotes. Tout de même, la vie à Saint-Esprit n'a pas été si modifiée par les événements de 1837-38. L'importance de la religion est encore aussi présente. En exemple, la chute du clocher dans l'église, survenue le 24 juillet 1841, mobilise plusieurs habitants pour sa reconstruction³¹. Dans la prochaine capsule, il sera question de la moitié du siècle à Saint-Esprit (1841 à 1860).

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 37 consultée).
- 2 THUOT, Jean-René. « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 ». Denis RACINE *et al.*, dir. *Saint-Esprit, 1808-2008*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2008, p. 19-45. (Page 34 consultée).
- 3 *Ibid.*
- 4 JOYAL, Serge. « L'École de Quévillon dans la région de Lanaudière ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 54 (1987), p. 117–129. <https://www.erudit.org/en/journals/sessions/1900-v1-n1-sessions1827137/1006966ar.pdf>, consulté le 5 juin 2021. (Page consultée 124).
- 5 ÉQUIPE ARCHIV-HISTO. « Naissance et développement de la paroisse de Saint-Esprit ». Denis RACINE *et al.*, dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2008, p. 48-71. (Page 48-49 consultée).
- 6 DESSUREAULT, Christian. « Les syndics scolaires du district de Montréal (1829-1836): une sociographie des élus ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no. 1 (été 2009), p. 33-81. (Page 33 consultée).
- 7 Thuot, « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 », p. 37-38.
- 8 *Ibid.*, p. 37-38.
- 9 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 137 consultée).
- 10 *Ibid.*, p. 137.
- 11 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 138.
- 12 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. 8 avril 2020. *Recherche : Recensement de 1831, Bas-Canada (Québec)*, [En ligne], < <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1831/Pages/1831.aspx> >, (page consultée le 5 juin 2021).
- 13 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 48.
- 14 Bibliothèque et Archives Canada, *Recherche : Recensement de 1831, Bas-Canada (Québec)*.
- 15 Thuot, « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 », p. 35.

- 16 *Ibid.*, p. 35.
- 17 Bibliothèque et Archives Canada, *Recherche : Recensement de 1831, Bas-Canada (Québec)*.
- 18 *Ibid.*
- 19 *Ibid.*
- 20 ROY, Fernande. « Patriotes ». Dans *l'Encyclopédie Canadienne*, Historica Canada, 4 mars 2015. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/patriotes>, consulté le 5 juin 2021.
- 21 Thuot, « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 », p. 38.
- 22 *Ibid.*, p. 38.
- 23 *Ibid.*, p. 38.
- 24 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 95.
- 25 Thuot, « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 », p. 38.
- 26 *Ibid.*, p. 38.
- 27 BELLENGER, Joseph-Marie. « Lettre du curé Bellenger à Mgr de Montréal », 7 janvier 1838, document d'archive reproduit par Estelle Brisson dans : Brisson, *op. cit.*, p. 311-312.
- 28 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 73.
- 29 Thuot, « La naissance de la communauté de Saint-Esprit, 1767-1867 », p. 35.
- 30 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 77-78.
- 31 *Ibid.*, p. 129-130.



ALLIÉS DANS NOS CRÉATIONS

Parce qu'il est
temps de rêver,
temps de partager,
temps de créer !



Le Centre d'action bénévole Montcalm vous invite à prendre part à la **troisième activité** du projet « Alliés dans nos créations - Parce qu'il est temps de rêver, temps de partager, temps de créer » !

Poésie de grange – Juin-juillet-août

Création artistique fabriquée à partir d'une planche de bois de grange sur laquelle reposeront des poèmes, des histoires, des dessins ou des paroles de chanson. Votre planche partagera votre vision poétique du temps et aidera à bâtir un mur de grange inoubliable.

Date limite d'inscription : Tant qu'il reste des ensembles de création !

Communiquez avec nous pour voir de quelle façon vous pouvez y participer :

Cellulaire : 450-916-1104

450 839-3118 poste 232

Sans frais : 1 888 839-3440 poste 232

creations.cabm@gmail.com

Le projet **Alliés dans nos créations** est né de l'idée de se réunir et de partager malgré la distance qui nous sépare. Ce projet comporte deux volets : tout d'abord, une série d'activités dirigées dans lesquelles, tout au long de l'année 2021, nous vous proposerons des œuvres créatives à réaliser chez soi. Les étapes de création, le descriptif de l'activité, le matériel nécessaire et une aide vous seront offerts.

Le deuxième volet du projet se propose de vous amener à vous révéler un peu plus. Nous aimerions que vous nous fassiez connaître ce qui vous fait vibrer dans la vie. Quelle est votre passion ? Quels sont vos talents ? Cuisiner, photographier, écrire, faire de la sculpture, marcher, danser ? Dans les mois qui viennent, de nombreuses occasions de nous faire connaître vos passions vous seront offertes.

Par la suite, nous vous inviterons à nous confier vos réalisations afin de créer une superbe exposition qui témoignera de cette belle démarche. Nous savons que vous avez de merveilleuses idées !

Au plaisir de découvrir vos passions !

Bonjour,

Nous remercions madame Louise Boivin pour son support lors des dernières années. Succès à elle dans ses futurs projets.

Je vous informe que je reste présidente du club même si je suis déménagée. Je garde aussi le même numéro de téléphone. Par contre, nous avons besoin de vous pour garder le club actif.

Le club FADOQ de Saint-Esprit est à la recherche de personnes motivées et désirant s'investir pour le bien-être des 50 ans et plus, afin de poursuivre ses activités dans votre municipalité.

Pour tout renseignement concernant le rôle d'administrateur, de président, vice-président, secrétaire ou trésorier, n'hésitez pas à communiquer avec Édith Monette au 450 759-7422 poste 231 ou loisirs@fadoqlanaudiere.ca.

Vous pouvez manifester, dès aujourd'hui, votre intérêt auprès de cette même personne qui vous expliquera, au besoin, le processus de nomination et d'élection qui aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

À l'assemblée générale annuelle des membres du club FADOQ



LES CŒURS JOYEUX DE SAINT-ESPRIT

Par la présente, les membres du club FADOQ LES CŒURS JOYEUX DE SAINT-ESPRIT sont convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres le 16 juin 2021 à **13h30**.

En raison de la pandémie de COVID-19 et de l'interdiction de tenir des rassemblements intérieurs, l'assemblée se tiendra en visioconférence sur la plateforme zoom. Le lien pour vous joindre à la réunion vous sera transmis par courriel. Il sera possible d'assister à l'assemblée par téléphone.

Vous devez vous inscrire préalablement auprès de **Francine Héту** au **450-839-6708** ou par courriel hetufrancine@hotmail.com responsable des inscriptions avant le 11 juin 2021.

Francine Héту,
Responsable

NOUVEAUTÉS ADULTES

Blais, Édith	Le sablier
Blas de Robles, Jean-Marie	Dans l'épaisseur de la chair
Bouchard, Serge	Un café avec Marie
Charland, Jean-Pierre	La pension Caron (V.3) Grands drames, petits bonheurs
Clark, Mary Higgins Clark	À la vie à la mort
Connelly, Michael	Séquences mortelles
Dupuy, Marie-Bernadette	Lara (V.2) La valse des suspects
Durocher, Johanne	On m'a volé ma famille
Grisham, John	Les oubliés
Houssa, Émilie	La nuit passera quand même
Laberge, Rosette	Un bonheur à bâtir (V.1) La folie des grandeurs
Langlois, Michel	La vie avant tout (V.3) La vérité sans compromis
Laverdière, Marthe	Les collines de Bellechasse (V.2) Hormidas
Lorrain, France	L'Anse-à-Lajoie (V.2) Simone
Riley, Lucinda	La chambre aux papillons
Senécal, Patrick	Flots
Steel, Danielle	Héros d'un jour
Tremblay d'Essiambre, L.	Place des Érables (V.1) Quincaillerie J.A. Picard et Fils

NOUVEAUTÉS JEUNES

A. Alex	L'Univers est un Ninja (V.4) Le livre vert
Kinney, Jeff	Le journal d'un dégonflé (V.15) Le grand bain
Sobral	Les Légendaires : La croisée sanglante

DES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Ces dernières semaines, les élèves de l'école Dominique-Savio ont pu profiter de différentes activités offertes par la bibliothèque et la MRC de Montcalm :

- 1^{re} et 2^e année : Bernard Arène, mime
- 3-4^e année : Catherine Venne et la fabrication de masques en carton
- 5^e année : Jeannine Gagné et la création d'un film de fiction
- 6^e année : Hans Longpré et un atelier de danse africaine

Il est aussi prévu, pour la dernière journée de classe, le 22 juin prochain, une activité avec Cirrus Cirkus et ses échassiers, jongleurs et cracheurs de feu.

UN PETIT COIN DE LECTURE TRANQUILLE

Saviez-vous que nous avons, dehors, derrière la bibliothèque et à côté du parc un petit coin pour relaxer et/ou lire en savourant peut-être un bon café? Eh oui! Des bancs et une balançoire vous attendent pour passer un moment tranquille, prendre du soleil et pourquoi pas avec des amis, en respectant les règles, jaser ou lire (nous avons du bon café à un prix minime).

TON AVENTURE.COM (3e édition) : lire et avoir du plaisir

Pendant 30 jours, deviens le héros de ton aventure!

Lire et avoir du plaisir, c'est possible avec ce site WEB amusant mis sur pied par la CRÉVALE. Du 13 mai au 31 août 2021, seul, en famille ou avec les amis deviens le héros de ton aventure.

Cet été, visite le site « tonaventure.com »

Plus de 1000 \$ en prix à gagner pour les jeunes Lanaudois :
rendez-vous sur le site...

DES LIVRES À VENDRE À TRÈS BON PRIX

Nous avons fait notre ménage du printemps! De plus, nous avons reçu ces derniers temps, des dons de livres que nous n'avons pas pu, pour toutes sortes de raisons, mettre sur nos tablettes. Ce qui fait que nous avons une quantité appréciable de livres à vendre (dont quelques livres pour enfants) à des prix très minimes (en majorité à 0.50 \$). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles.

DÉMÉNAGEMENT

Vous déménagez bientôt? Vous avez des livres qui appartiennent à la bibliothèque? N'oubliez pas de les ramener. Nous avons une très belle collection dans laquelle nous avons investi beaucoup. Il y a la chute à livres si vous ne pouvez pas les rapporter durant les heures d'ouverture. Alors, s'il vous plaît ne nous oubliez pas avant de partir.

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas. Comme par les années passées, nous cessons de prêter des livres aux élèves de l'École Dominique Savio à partir du début de juin afin de s'assurer de récupérer un maximum de livres avant les vacances. Cependant les enfants qui veulent continuer à emprunter des livres peuvent se présenter en dehors des heures de classe. Et durant tout l'été, ils pourront bien sûr nous visiter durant les heures d'ouverture.

LES VACANCES

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du 18 juillet au 2 août 2021, inclusivement. Elle rouvrira donc ses portes le mardi 3 août 2021 dès 9 h.

La chute à livres sera par contre disponible en tout temps.

Nous espérons vous revoir en grand nombre dès la réouverture le mardi 3 août 2021.

HEURES D'OUVERTURE D'ÉTÉ :

Veillez noter que pour le moment, les heures d'ouverture cet été, demeurent les mêmes qu'en temps normal. Il est cependant possible qu'elles changent en juillet et août prochain. Consultez régulièrement le site web de la municipalité pour en savoir plus, de même que les prochaines parutions de l'Info Saint-Esprit.

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30
Jeudi : 15 h à 20 h 30
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30
Samedi : 9 h à 17 h

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST:

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch Ouest
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines, renouvelables
- L'accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- L'accès WIFI gratuit
- L'accès au site ***biblietcie.ca***

Une multitude d'autres services à découvrir!

ADRESSE

La bibliothèque est située au 45, rue des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

Pour nous joindre : 450-831-2274

Notre adresse courriel : biblio125@reseaubiblioCQLM.qc.ca

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau



Maison des Jeunes de Saint-Espirit
66, rue Montcalm
Saint-Espirit (Qc), J0K 2L0
450.839.7227
438.377.4201

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Cette présente a pour but de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de la Maison des Jeunes de Saint-Espirit.

Date ; Mardi 6 juillet 2021

Heure ; 19 h

Endroit ; 66 rue Montcalm, Saint-Espirit

Cette assemblée nous permettra de vous présenter notre bilan pour l'année 2020-2021 et ainsi vous permettre de connaître nos objectifs pour l'année en cours. Un poste au sein du conseil d'administration sera en élection au cours de cette assemblée.

Étant donné les consignes de la santé publique, un maximum de 25 personnes pourront y participer en présentiel. Nous serons tout de même en vidéo-conférence pour les gens qui le désirent. Donc bien vouloir confirmer votre présence rapidement par courriel au mdjsaintesprit@videotron.ca

Bien à vous,

Sylvain Grégoire
Président Conseil d'administration
MDJ Saint-Espirit

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Juin

16	13h30	Les Coeurs Joyeux	Assemblée générale annuelle
24		Fête Nationale	Mairie et Bibliothèque fermées - congé férié
29		Taxation	Second versement des taxes municipales

Juillet

2		Fête du Canada	Mairie et Bibliothèque fermées - Congé férié
5	20 h	Mairie	Prochaine séance du Conseil municipal
19-30		Vacances estivales	Mairie et Bibliothèque fermées

Août

6		Maison des Jeunes	Assemblée générale annuelle
11-15		Fêtes gourmandes	www.fetesgourmandes.ca/
29		La Galopade	lagalopade.ca

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

JUN							JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		● 1	2	3	4	5					1	2	3
6	7	▲● 8	■ 9	10	11	12	4	5	▲● 6	■ 7	8	9	10
13	14	● 15	16	17	18	19	11	12	● 13	14	15	16	17
20	21	▲● 22	■ 23	24	25	26	18	19	▲● 20	■ 21	22	23	24
27	28	● 29	30				25	26	● 27	28	29	30	31

POUBELLE ■ Ordures ménagères

BAC BLEU ▲ Matière recyclables

BAC BRUN ● Matière organiques

COLLECTE ■ Gazon-feuilles

COLLECTE ■ des encombrants